

SEMÍA

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET STARTER CLASS ALSACE

Article 1 : Objectifs de l'appel à projet

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur territorial SEMIA, membre du Réseau d'incubateurs Quest For Change sur le Grand Est et labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est. SEMIA est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

L'objectif de la Starter Class est triple : valider le modèle économique, structurer la démarche entrepreneuriale et « dé-risquer » le projet sélectionné par une approche terrain consolidée. Elle est une étape préalable à l'entrée en incubation individuelle.

Le présent appel à projets est relatif à la Starter Class qui se déroulera du 14 septembre au 28 novembre 2023.

Article 2 : Les 8 étapes de l'appel à projet

Pour participer, il est impératif de satisfaire aux conditions suivantes :

- Développer un projet de création d'entreprise innovante (le terme d'innovation est ici entendu dans son sens le plus large),
- Remplir le dossier de candidature avant le **31/08/2023 à 23h59** via le site internet de SEMIA, à l'adresse suivante :
<https://semia.viane.com/fr>
- Se rendre à l'entretien de sélection si le projet est présélectionné,
- Se soumettre à la décision du jury de sélection des candidatures.
- Signer la convention d'incubation collective avant le début de la Starter Class et régler la somme de 500 € HT (600TTC) par projet afin de participer au coût d'organisation de la Starter Class,
- Être présent à l'ensemble des ateliers de la Starter Class (jusqu'à deux personnes par projet),
- Être motivé, dynamique et curieux pour faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la Starter Class,

- Avoir lu le règlement et en accepter les conditions (l'acte de candidature valant pour acceptation).

Article 3 : Sélection des projets

3.1 Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature sont évalués sur la base des 10 critères suivants :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet
- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de l'entreprise
- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- État d'avancement du projet

L'ensemble de ces points sont à renseigner via le dossier de candidature établi en ligne.

3.2 Sélection des projets

Sur la base des dossiers de candidature établis :

- Une présélection est opérée par les Chargés d'Affaire de SEMIA qui, le cas échéant, peuvent demander un complément d'information afin de consolider leur choix. Les candidatures non retenues à ce stade en sont informées.
- Les candidats des dossiers de candidature présélectionnés sont reçus en entretien individuel par un ou plusieurs membres de l'équipe d'accompagnement de SEMIA.
- A l'issue de cet entretien, le dossier est présenté au jury de sélection composé de l'ensemble de l'équipe d'accompagnement de SEMIA. Il procède à l'évaluation des candidatures sur la base des 10 critères présentés au paragraphe 3.2.
- La décision du jury de sélection peut être de 3 ordres :
 1. Validation de la candidature ;
 2. Validation de la candidature sous réserve de satisfaire une condition généralement en lien avec la consolidation du projet ;
 3. Refus de la candidature.

Le jury de sélection est souverain, sa décision ne peut faire l'objet d'un appel. Le jury ne peut être contraint à communiquer les raisons motivant ses décisions de refus d'admission en Starter Class,

Article 4 : Déroulé du programme et candidature à l'incubation individuelle

L'objectif de la Starter Class est triple : établir le modèle économique, structurer la démarche entrepreneuriale et « dé-risquer » le projet sélectionné par une approche terrain consolidée.

Pour cela, la Starter Class consiste en une incubation collective comprenant 18 jours de workshops destinés à acquérir et appliquer les connaissances et compétences nécessaires pour réaliser un parcours jalonné de consolidation du projet de création d'entreprise et générer les livrables associés. Ce parcours est assuré par le Program Manager de la Starter Class qui accompagne ainsi le parcours réalisé pas à pas.

En parallèle, une logique individuelle reposant sur au moins 4 entretiens individuels avec, le Chargé d'Affaire référent du projet ainsi que le Program Manager, permet un ajustement du parcours réalisés en fonction des besoins spécifiques du projet.

La Starter Class nécessite également un travail individuel en dehors des journées programmées notamment pour la réalisation de l'enquête terrain.

La Starter Class est répartie sur une durée de 3 mois. Elle débutera par une « Immersion » de deux jours, les **14 et 15 septembre 2023** à Metz. Cette « Immersion » permet d'une part de rencontrer les autres porteurs de projet de la promotion ainsi que ceux des autres incubateurs du Réseau Quest For Change, et d'autre part, de faire un audit de votre projet avec l'accompagnement de l'équipe Quest For Change, dans un cadre bienveillant et convivial.

La suite de la Starter Class a lieu du **19 septembre au 28 novembre**. Le planning détaillé figure en annexe.

A l'issue de la Starter Class, le projet peut être présenté au Comité d'engagement qui décidera s'il peut poursuivre, ou non, son parcours en incubation individuelle chez SEMIA.

Le Comité d'Engagement est composé d'acteurs du territoire et de professionnels de l'écosystème de l'innovation. Les candidats à l'incubation individuelle disposent de 7 minutes pour présenter

leur projet et leurs motivations pour entrer en incubation individuelle. Une séance de question / réponse de +/- 20 minutes permet de préciser certains points. Le Comité d'Engagement décide ensuite de façon souveraine de l'entrée ou non du projet en incubation individuelle.

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être réalisées via le site internet de SEMIA, à l'adresse suivante :

<https://semia.viane.com/fr>

au plus tard le **31/08/2023 à 23h59**. Cette date échu, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6 : Information et communication

Les candidats autorisent SEMIA à :

- Utiliser leurs coordonnées, image et la « Description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion de l'incubateur.
- Leur faire parvenir des informations sur l'incubateur SEMIA.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre de l'appel à projet est soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Strasbourg, le 13/07/2023

ANNEXE

Starter Class du 14/09/23 au 28/11/2023 - Planning détaillé

Nota bene : Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées par SEMIA.
Le calendrier définitif est fourni à la suite de la validation de la candidature en Starter Class

Thématiques	Dates
Immersion	14-sept.
Immersion	15-sept.
Mission, Vision, Valeurs & Equipe	19-sept.
Proposition de valeur unique et opportunité d'entreprendre	20-sept.
Marché adressable et positionnement dans l'environnement de marché	26-sept.
Approche terrain & Test de valeur perçue	27-sept.
Approche terrain & Test de valeur perçue	3-oct.
Modèle économique et mécanique de revenus	4-oct.
Stratégie d'accès au(x) marché(s) / d'acquisition clients	10-oct.
Hypothèses d'activité	11-oct.
KPI - Jalons & Feuille de route	17-oct.
Journée thématique sectorielle	20-oct.
Point étape	24-oct.
Point étape & Restitution terrain - 1/2	Semaine du 23/10/2023
Découverte de la comptabilité	2-nov.
Prévisionnel financier	3-nov.
Communication & Storytelling	7-nov.
Feuille de route et plan de trésorerie	Semaine du 06/11/2023
Travail sur le deck	14-nov.
Point étape & Restitution terrain - 2/2	Semaine du 13/11/2023
Répétition au pitch	22-nov.
Pitch crash test	28-nov